

Petit pas numéro 5

Corrigez les erreurs dans la phrase suivante.

5. Ces factures doivent être payé avant le 7 Novembre prochain. S'il vous est impossible de les acquitter d'ici cette date, veuillez communiqués avec nous dans les plus bref délais.

CORRECTION

* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

Ces factures doivent être payé avant le 7 Novembre prochain. S'il vous est impossible de les acquitter d'ici cette date, veuillez communiqués avec nous dans les plus bref délais.

Erreur corrigée	Explications
Ces factures doivent être payées	Le verbe <i>payé</i> est ici un participe passé employé avec le verbe être (PPE). Le PPE s'accorde avec le sujet : « <i>Qu'est-ce qui</i> doivent être payé? » → Ces factures Le sujet est <u>féminin pluriel</u> , donc <i>payé</i> doit être féminin pluriel. → payées
le 7 novembre prochain	Les noms de mois prennent une minuscule , à moins que le mois soit le premier mot d'une phrase.
de les acquitter	Rien de mieux qu'un dictionnaire pour nous assurer de l'orthographe d'un mot! → acquitter
veuillez communiquer	Le verbe doit être écrit à l'infinitif. On peut dire : « veuillez <i>vendre...</i> », alors qu'on ne peut pas dire : « veuillez <i>vendu...</i> ». Donc, le verbe se termine par er et non par é .
les plus brefs délais	<i>Bref</i> est un adjectif, puisqu'il qualifie comment sont les délais. Comme le mot <i>délais</i> est masculin pluriel, l'adjectif qui le qualifie doit lui aussi être masculin pluriel. → brefs